

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 10 FEVRIER 2022**

### **Saison sportive 2020/2021**

Mesdames, Messieurs,

#### **REGULARITE DE L'ASSEMBLEE GENERALE**

Sur 591 adhérents de la saison dernière + de 85 sont présents ou représentés. Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Personnalités excusées :

Mr Jean François Copé, Maire de Meaux

Mr Jean-François Parigi, Président du Conseil Départemental du 77

Mr Christian Allard, Maire-Adjoint chargé aux Sports, à la Santé et au Développement des Professions médicales.

Mr Brisson, Directeur des Sports du Conseil Départemental

#### **L'ORDRE DU JOUR EST LE SUIVANT :**

**1- Rapport Moral**

**2- Rapport Financier de Mr Jean-Marie Niguet, société KPMG**

**3- Présentation du budget prévisionnel**

**4- Rapport technique par Patrick Andréani, Directeur Technique du Club**

**5- Questions diverses**

**6- Présentation de la vidéo de Marine Boyer**

**7- Remise des Récompenses**

# **1- RAPPORT MORAL**

(Présenté par le Président Paul Hamelle)

Merci d'être venus si nombreux assister à l'assemblée générale de Meaux Gymnastique.

C'est un réel plaisir de pouvoir nous voir, car maintenant depuis 2 saisons nous n'avons pas eu beaucoup d'occasion de nous rencontrer.

Comme chaque année, la saison débute au mois de septembre par Sportissimeaux au complexe sportif Tauziet. Malheureusement, dû sûrement à la pandémie, nous enregistrons la perte d'une centaine d'adhérents.

La 4<sup>e</sup> vague de la pandémie arrive en force après les congés de la Toussaint. Nous sommes donc obligés de reprendre les cours en zoom et en extérieur.

Début janvier 2021, nouvelle décision de la Fédération Française de Gymnastique les compétitions sont une nouvelle fois annulées pour la 2<sup>e</sup> année consécutive.

Seules, 2 compétitions sont maintenues : le TOP 12 et le championnat de France individuel qualificatif pour les JO de Tokyo.

La compétition du TOP 12 se déroule le 27 mars 2021 à Haguenau avec une nouvelle réglementation technique et sur une seule journée. Compétition à huis clos et consignes sanitaires très strictes. Notre délégation est réduite au maximum : 8 gymnastes, 2 entraîneurs et 2 dirigeants.

Les gymnastes emmenées par leur capitaine Marine Boyer font une très belle compétition, elles terminent 2<sup>e</sup> donc vice-championne de France.

A Moulleron le Captif, les 5 et 6 juin 2021 se déroulent les championnats de France Elite individuel. Marine Boyer en pleine préparation pour les JO termine vice-championne de France du concours général et 2<sup>e</sup> en finale des barres asymétriques. Elle se qualifie pour les JO de Tokyo.

Pour la 2<sup>e</sup> année, le gala de fin de saison est annulé.

Aurélié Bocqué, responsable du secteur loisirs, organise pendant les 3 premières semaines de juillet des stages pour compenser les arrêts dus à la crise sanitaire.

Le Comité Directeur lors de sa réunion du mois de juin officialise de ne pas augmenter les cotisations pour la rentrée 2021/2022 et de faire une réduction de 50 euros pour tous les adhérents qui se réinscriront en septembre.

Comme chaque année, la saison commence par Sportissimeaux les 11 et 12 septembre 2021 au complexe sportif G. Tauziet. L'ensemble des cours reprennent normalement.

1<sup>ère</sup> bonne nouvelle, les inscriptions repartent à la hausse, nous sommes à ce jour 692 adhérents.

Le samedi 11 décembre 2021, nous organisons au gymnase Condorcet le 1<sup>er</sup> test destiné aux poussines pour pouvoir les réorienter dans les différents groupes de poussines.

Malheureusement, nous ne pouvons toujours pas inviter des parents.

Enfin, ce que nous attendions depuis maintenant 22 mois, la Fédération Française de Gymnastique autorise la reprise des compétitions. La 1<sup>ère</sup> compétition s'est déroulée à Chelles les 22 et 23 janvier 2022 au grand bonheur des gymnastes, entraîneurs et dirigeants. Patrick vous en reparlera plus longuement dans son rapport technique.

Pour terminer, 2 dates à retenir : le samedi 30 avril 2022 rencontre du TOP 12 contre le club de Colomiers et le samedi 2 juillet 2022 notre gala annuel où là, je l'espère, vous pourrez voir enfin le travail de vos enfants, nous espérons vous voir nombreux à ces 2 manifestations.

Pour terminer, je tiens à remercier :

- la Municipalité de Meaux et son Maire, Monsieur Jean-François Copé qui nous attribuent une subvention conséquente.
- Le Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean-François Parigi pour les subventions du Contrat d'objectif, du TOP 12, les aides pour l'organisation des compétitions nationales, les aides personnalisées aux sportifs de Haut niveau.
- Le Maire-Adjoint chargé des sports, Monsieur Christian Allard et à l'ensemble du personnel du service des sports qui nous aident activement tout le long de la saison.
- La FFG- le CRIFGYM- le CD77 pour leurs soutiens permanents.
- Les chefs d'établissements de l'école Binet, du Collège Beaumarchais, du Lycée Jean Vilar pour la mise en place des horaires aménagés des gymnastes du Pré Pôle, du Pôle Espoir, du Centre de formation.
- Madame Ouzoulias, principale du Collège Beaumarchais pour l'utilisation de la salle de gymnastique du Collège.
- L'agence nationale du sport pour la subvention de fonctionnement.
- Nos sponsors, la société immobilière CAP, la banque du crédit Mutuel, la société d'équipement Quatro qui équipe notre collectif TOP 12.
- La presse locale, le Parisien et la Marne qui ne manquent jamais de relater nos exploits.
- Et à vous parents pour la confiance que vous nous accordez.

Ce rapport est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

## **2-RAPPORT FINANCIER**

(Présenté par Monsieur Jean Marie Niguet de la société KPMG)

### **Rapport du Trésorier sur les comptes de l'exercice 2020/2021**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire annuelle conformément à nos statuts, pour vous rendre compte des activités de l'association et soumettre à votre approbation les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2021.

#### **I- SITUATION ET ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :**

Vous venez d'entendre le Président de l'association vous présenter l'exercice écoulé, ainsi que l'activité dispensée, qui rappelons-le a été impacté par le Covid19. Cependant face à cette pandémie, heureusement, les conséquences sur l'activité ont été moins importante.

Nous allons voir ensemble désormais les principales informations financières des comptes annuels arrêtés au 31 août 2021.

#### **I. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS :**

Les comptes de l'exercice que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Par ces faits, il a été appliqué le nouveau règlement ANC 2018-06 qui s'applique aux comptes annuels des associations ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020. Bien que ce règlement s'applique surtout aux associations plus importantes, cette nouvelle norme a impacté notre association de la façon suivante :

- Présentation :
  - Bilan actif : les installations générales et le mobilier sportif sont désormais placés sur la ligne « installations, matériels industriels » au lieu de « autres »,
  - Bilan actif : les stocks de vêtements ou autres petits équipements sont saisis sur la ligne « autres créances » au lieu de « stocks »,
  - Bilan passif : pas de modification,

- Compte de Résultat : les cotisations sont placées en première ligne, auparavant elles figuraient dans « production vendue »
- Compte de Résultat : création de la ligne « utilisation des fonds dédiés »
- Compte de Résultat : disparition des lignes « achats de matières premières et autres », ainsi que « variation de stocks ». Elles sont désormais placées en « autres achats et charges externes ».

Méthodologie : l'application du nouveau règlement sur l'exercice 2020/2021 n'a apporté aucune régularisation ou écart sur le résultat net suite aux changements de méthodes.

## **II. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS 2020/2021 :**

Au 31 août 2021, les comptes annuels laissent ressortir un résultat excédentaire de 20 878,39 €. A titre indicatif au 31 août 2020, le résultat était un excédent de + 9 042,94 €.

Nous allons désormais commenter les comptes annuels :

### **LE COMPTE DE RESULTAT :**

#### ***a) Les produits :***

Les produits de fonctionnement laissent paraître un total de 236 137 €, que l'on peut comparer à 08/2020 (N) d'un total de 259 874 €, soit une variation de - 23 737 € ou - 9,13%.

L'écart peut-être-expliqué de la façon suivante :

- Baisse de la contribution municipale de -12,52 %,
- Baisse des inscriptions : -20,20 %,
- Baisse des équipements cédés aux familles : - 67,85 %

On notera par contre l'utilisation du report des fonds dédiés de 20 000 € dont l'utilisation a été effective sur 2020/2021.

#### ***b) Les charges :***

De la même façon, les charges de fonctionnements sont aussi en baisse de 19 631€. On note l'absence d'achats d'équipements vestimentaires. Sur 2019/2020, ces achats s'élevaient à 19 590 €, de même les stages, les manifestations ou animations sont en baisse. Par contre les frais de communications, les assurances, les fournitures...ont augmenté.

Les frais de personnel hors charges ont varié de +8,31 % (+ 3 815 €) suite à la reprise partielle des activités sur l'exercice.

Compte tenu de nos investissements sur les exercices précédents et sur 2020/2021, les dotations aux amortissements sont en hausse de + 3 852 €.

#### ***c) Autres points du compte de résultat :***

Le résultat net s'élève donc à + 20 878,39 € contre + 9 042,94 €. Ces résultats permettent à l'association d'investir plus particulièrement dans les installations, matériels...

## **LE BILAN**

*Bilan et situation financière :*

Au niveau de l'actif (les emplois) on notera de nouveaux investissements pour 28 898 €, tels que des poids, des tapis...

Il est à noter aussi 32 907 € d'acomptes fournisseurs sur commande pour l'exercice 2021/2022.

Suite à une gestion saine et économe pendant cette période, la trésorerie s'élève au 31 août 2021 à 93 818 €.

Les fonds propres de Meaux Gymnastique ont progressé de + 20 879 €, sur la période ce qui rend la situation financière de l'association, solide.

L'association ne connaît aucun endettement à moyen ou long terme.

On notera dans la rubrique dettes la somme de 22 982 € de cotisations 2021/2022, encaissées d'avance.

## **III. EVENEMENT SURVENU DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun événement important susceptible d'apporter d'autres éléments d'appréciation sur les comptes arrêtés au 31 août 2021 qui vous sont soumis n'est survenu depuis la clôture de l'exercice jusqu'à ce jour.

## **IV. PRISE DE PARTICIPATION OU DE CONTROLE**

Notre association n'a acquis aucune participation, ni procédé à la prise de contrôle d'une autre entité au cours de l'exercice clos.

Nous vous proposons d'affecter le résultat de +20 878,39 € au poste « report à nouveau »

En conclusion,

Nous vous demandons de bien vouloir approuver l'affectation du résultat qui vous a été proposée, les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 août 2021 tels qu'ils vous ont été présentés et donner quitus au conseil d'administration de sa gestion en adoptant les résolutions qui vous seront soumises.

Ce rapport est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

Il est adopté à l'unanimité.

## **3- VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL**

Après lecture de ce budget, ce rapport est soumis à l'approbation de l'Assemblée :

Il est adopté à l'unanimité.

#### **4- RAPPORT TECHNIQUE** (Présenté par Patrick Andréani)

Mesdames et Messieurs, les membres du Comité Directeur, gymnastes, entraîneurs, juges, chers parents,

Tout d'abord, un grand merci d'être là....

Comme chaque année depuis 1984, je vais vous présenter le rapport technique de Meaux Gymnastique.

Cette saison, 2020/2021 a été une saison pleine d'adaptation, où le mot d'ordre des membres du comité directeur et de l'équipe pédagogique a été le maintien des activités gymniques par le recours à des scénarios alternatifs dans le respect des mesures sanitaires dictées par les protocoles gouvernementaux successifs.

En effet, dès le lundi 2 novembre 2020, nous avons dû nous réinventer. Forts de notre expérience de mars à juin 2020, nous nous sommes adaptés sans baisser les bras. Afin d'assurer la continuité pédagogique, nous avons mis en place dès le début novembre 2020 :

- 52 cours en visio par semaine pour l'ensemble des gymnastes,
- De nombreux défis pour maintenir la motivation,
- L'enregistrement des cours « zoom » sur notre chaîne « You Tube »,
- Des cours en extérieur dès le 16 janvier 2021,
- Des stages pendant les vacances de Noël, de printemps et en juillet pour compenser les cours annulés.

Pour toutes ces actions mises en place, je remercie l'ensemble de l'encadrement tant professionnel que bénévole. La solidarité a pris tout son sens et chacun a su se mobiliser. Je retiendrai l'imagination de chacun.

En effet, malgré cette situation inédite qui nous a fortement impactés avec non seulement l'arrêt des compétitions, mais aussi de l'activité avec la fermeture des gymnases, nos cadres sont restés animés par notre passion commune qui est la gymnastique. Ainsi, si l'activité a été perturbée, elle n'a jamais été interrompue.

Vos retours très positifs, nous ont fait du bien. Je vous remercie de la bienveillance dont vous avez fait preuve durant cette période.

Je voudrais aussi remercier le comité directeur qui lors de sa séance du 9 juin 2021 dans un esprit volontariste a décidé de « geler » le tarif des cotisations pour la saison 2021/2022 et d'offrir à chaque adhérent se réinscrivant pour la saison 2021/2022 un avoir de 50 euros. Ainsi, c'est plus de 300 de nos adhérents qui ont bénéficié de cette réduction. C'est plus de 15 000 euros qui ont été redistribués. Un grand merci enfin à Patrick Boisdron gestionnaire de notre site internet, car celui-ci a été très utile dans cette période.

Malgré tout, la saison n'est pas résumée à ces différentes adaptations. En effet, grâce à l'action du Directeur Technique National, les gymnastes considérées comme public prioritaire dans le parcours de performance fédérale ont pu s'entraîner dans des conditions optimales.

Le TOP 12 (sous une forme d'hybride) et le championnat de France Elite ont pu être organisés. Nous retiendrons le titre de Vice-Championne de France le 26 mars 2021 à Haguenau.

En effet, Marine, Maïly, Sophie, Cypriane, Salsa, Elisa, et Eva ont brillamment représenté Meaux Gymnastique, elles se retrouvent en compétition après 12 mois malgré les contraintes et les protocoles qui ont été des moments forts d'émotions partagées.

L'équipe TOP12 est donc qualifiée pour la 42<sup>e</sup> année consécutive. Voilà pour l'équipe, en individuel, nos 3 juniors, Maïly, Sophie et Cypriane ont brillé. Le Championnat de France Elite du 5 et du 6 juin 2021 à Mouilleron le Captif a mis en lumière l'excellence de Marine Boyer qui revient de cette compétition avec 2 titres de Vice-Championne de France (au général et aux barres asymétriques). Cette performance lui ouvre les portes des Jeux Olympiques de Tokyo où elle a pris une magnifique 6<sup>e</sup> place avec l'équipe de France. Bravo à elle, elle fait à présent partie des quelques gymnastes françaises qui ont participé à 2 olympiades.

Après ce propos introductif, nous allons dérouler le bilan 2020/2021 sous format numérique.

Je remercie Dominique et Paul qui ont préparé ce Power Point.

Vous y découvrirez notamment :

- La palette de nos différentes activités,
- L'évolution de notre nombre de licenciés depuis 12 ans,

- Toutes les caractéristiques de nos licenciés ; âge, sexe, lieu d'habitation,
- Un clin d'œil des compétitions de Haut Niveau,
- Les formations de juges,
- Les formations de cadres,
- Les moyens mis à notre disposition,
- Les chiffres de la saison 2020/2021,
- Les déplacements en compétition,
- Les stages mis en place,
- Les validations Access gym,
- Les actions baby gym.

Enfin pour conclure ce Power Point, nous vous présenterons tous nos fidèles partenaires et l'ensemble des membres du Comité Directeur qui viennent d'être élus.

Je terminerai ce rapport en vous indiquant que nous venons de recevoir le Label Qualiclub Or de la Fédération Française de Gymnastique. Nous sommes très fiers de cette distinction, car elle met en lumière notre projet associatif. Un grand merci à Dominique qui a compilé les nombreux documents demandés et aussi et surtout à Paul Hamelle notre Président, qui nous insuffle son dynamisme. Mr Jean François Copé, Maire de Meaux nous a écrit pour nous féliciter pour l'obtention de ce Label. J'en profite pour le remercier pour tout ce que fait la Mairie de Meaux pour Meaux Gymnastique.

Ce rapport est soumis à l'approbation de l'Assemblée :

Il est adopté à l'unanimité.

## **5-QUESTIONS DIVERSES**

Nous avons reçu 3 questions par mail qui ont été traitées à l'Assemblée Générale.

## **6- PRESENTATION DE LA VIDEO de Marine Boyer**

Marine Boyer qui s'entraîne à l'Insep n'a pas pu se rendre disponible. Elle a fait parvenir à nos côtés une vidéo à diffuser à l'ensemble de nos adhérents.

## **7-REMISE DES RECOMPENSES** (Aurélié Bocqué et Dominique Jolivet)

L'ensemble des gymnastes qui ont participé aux compétitions nationales ou rencontres internationales, les poussines qui ont participé au test du samedi 11 décembre 2021 ainsi que les benjamines.

L'Assemblée Générale de Meaux se termine à 20h00.

La secrétaire,



Laëtitia DOREY

Le Président,



Paul HAMELLE